

Hausse des faillites dans l'horeca : le secteur interpelle la Vivaldi et propose quatre mesures pour "apporter un peu d'oxygène en 2024"

Les faillites dans le secteur horeca sont en augmentation de 19,07% par rapport à l'année précédente.

Ro.Ma. Publié le 08-10-2023

Les trois fédérations horeca, de Flandre, Bruxelles et Wallonie, tirent la sonnette d'alarme. Les neuf premiers mois de 2023, 1.386 faillites ont été enregistrées dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration. A savoir une hausse de 19,07 % par rapport à l'année précédente, notent les fédérations ce dimanche dans un communiqué.

En cette période de conclave budgétaire de la Vivaldi, les associations avancent quatre solutions pour résoudre la crise que vit l'horeca, "quatre horeca-quickwins réalistes, qui peuvent apporter un peu d'oxygène en 2024". "Parce que ne rien faire et attendre le prochain gouvernement n'est vraiment plus une option pour nous", a déclaré Ludivine de Magnanville, présidente de la fédération bruxelloise.

Premièrement, il est demandé de s'attaquer à la "concurrence déloyale" en réformant le seuil de 25.000€ servant de condition pour disposer d'une caisse enregistreuse.

Une TVA à 12% pour les boissons non alcoolisées consommées sur place

Deuxièmement, un taux TVA réduit à 12 % est réclamé pour les boissons non alcoolisées consommées sur place, contre 21 % actuellement.

Troisièmement sont réclamées "une indexation et une extension de la réduction pour groupe cible existante pour un maximum de 5 employés à temps plein dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration". "Depuis 2016, notre personnel a été indexé mais pas nos réductions de cotisation, cette demande est la plus juste et logique qui soit", note Ludivine de Magnanville.

Enfin, les fédérations demandent, notamment pour résoudre les problèmes de pénurie, "une extension des heures supplémentaires brutes-nettes de 360 à 450 pour les employés permanents".